

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Procédure adaptée

Département de publication : 34

Type de marché : MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

### IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Syndicat Mixte du Bassin de l'Or  
Monsieur Claude BARRAL, Président du Sympo  
130 chemin des Merles  
34400 LUNEL e-mail : [secretariat@sympo.fr](mailto:secretariat@sympo.fr)

**Type d'organisme :** Autorité régionale ou locale

### OBJET DU MARCHÉ

**Intitulé :** Suivis post-travaux de restauration de deux cours d'eau du Bassin de l'Or (Hérault) - Suivis qualité de l'eau, hydromorphologique et biologique

**Type de prestations :** Prestations intellectuelles

**Lieu d'exécution :** Bassin de l'Or (département de l'Hérault).

**L'avis concerne :** un marché public

### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** Sympo – EVAL – 01 2019

La présente consultation est passée selon les dispositions de la procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 relatif aux Marchés Publics.

**Nature et étendue des prestations :**

La prestation s'inscrit **dans le cadre d'une démarche globale d'évaluation du gain environnemental de travaux de renaturation de deux cours d'eau du Bassin de l'Or et de leurs affluents**, la Viredonne et les Dardaillons, menée par le Sympo en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres de l'étang de l'Or (SIATEO) – maître d'ouvrage des travaux - et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée.

L'objet du présent marché est de mener **une étude s'appuyant sur des suivis pluriannuels à réaliser sur certains tronçons de cours d'eau renaturés et secteurs témoins n'ayant pas fait l'objet d'aménagements.**

L'étude repose sur quatre types de suivis et leur interprétation :

- acquisition, analyse et interprétation de données hydro biologiques (IBGN et IBD) ;
- acquisition, analyse et interprétation de données physico-chimiques ;
- acquisition, analyse et interprétation de relevés faunistiques et floristiques ;
- acquisition, analyse et interprétation de données hydro-morphologiques.

Les suivis sont à réaliser sur deux sites (offre de base) voire sur deux sites complémentaires (prestations supplémentaires éventuelles - PSE).

**L'étude comportera, à l'issue des trois années de suivi, une interprétation globale des résultats, intégrant d'une part les résultats issues des PSE le cas échéant, et d'autre part des données acquises par ailleurs,** afin d'estimer les gains environnementaux apportés par les travaux de renaturation de ces cours d'eau.

**Prestation divisée en tranches** : non

**Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE)** : oui

**Des variantes seront-elles prises en compte ?** : non

**Durée du marché** : 44 mois.

## CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

**Cautionnement et garanties exigées** :

Sans objet

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent** :

Fonds propres ou subventions. Le délai global de paiement est de 30 jours.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché** :

La forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

**Unité monétaire utilisée** : l'euro

**Langue**: Français

## CRITERES D'ATTRIBUTION

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération** :

- Valeur technique de l'offre : 60 %
  - 1) note méthodologique : 40%,
  - 2) profil et organisation de l'équipe dédiée à la réalisation de la prestation : 10%,
  - 3) adéquation des qualifications et compétences aux besoins de l'étude : 10%
- Prix des prestations : 40 %

Le pouvoir adjudicateur réalisera deux classements distincts :

- un classement tenant compte de l'offre globale : offre de base + PSE,
- un classement tenant compte uniquement de l'offre de base.

Le pouvoir adjudicateur choisit de retenir ou non ces PSE :

- S'il décide de retenir les PSE, il attribue le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au vu du classement tenant compte à la fois de l'offre de base et des PSE.
- S'il décide de ne pas les retenir, il attribue le marché au candidat qui a présenté l'offre de base économiquement la plus avantageuse.

**Mode de passation** : Procédure Adaptée

## CONDITIONS DE DELAI

**Date et heure limites de remise des offres** : 22/02/2019 à 16h00

**Délai minimum de validité des offres** : 120 jours

## CONDITIONS ET ADRESSE DE REMISE DES OFFRES

**Les entreprises doivent remettre leur offre de façon dématérialisée à l'adresse suivante :**  
<http://www.midilibre-marchespublics.com>

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées auparavant pour les réponses sur support papier. **Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.**

## RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le présent avis d'appel public à la concurrence est diffusé sur le site Internet du Symbo [http://www.etang-de-l-or.com/marches\\_emplois.htm](http://www.etang-de-l-or.com/marches_emplois.htm) et sur <http://www.midilibre-marchespublics.com>.

**Le dossier de consultation des opérateurs économiques est téléchargeable gratuitement par voie électronique via la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante :**

<http://www.midilibre-marchespublics.com>

Le site est libre d'accès. Les soumissionnaires ont la possibilité d'y consulter le présent AAPC, de retirer le DCE dans son intégralité. Aucune demande de dossier sur support physique papier n'est autorisée.

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite via la plateforme AWS à l'adresse :

<http://www.midilibre-marchespublics.com>

Une réponse sera alors adressée, toujours via la plateforme AWS, à toutes les entreprises qui se seront identifiées lors du retrait du DCE, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

## PROCEDURE DE RECOURS

Tribunal administratif de Montpellier 6 rue Pitot 34063 MONTPELLIER

Tél : +33 467548100 Fax: +33 467547410

e-mail:greffe.tamontpellier@juradm.fr

En cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence : avant la conclusion du marché (Référé précontractuel, article L.551-1 CJA), et après la conclusion du marché (référé contractuel articles L.551-13 à L.551-23 CJA). Recours en contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (jurisprudence *Tropic Travaux*). Recours pour excès de pouvoir (article R.421-1 et suivants CJA) dans un délai de deux mois à compter de la notification du marché.

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/01/2019**